



REGISTRE DE PIEDS MORTS OU MANQUANTS

ENR-C 8

Version 1
20/03/2020

Page 1 sur 1

MILLÉSIME 20

A renvoyer **avant la récolte** à :

controle@madiran-pacherenc.com ou à l'ODG

Cadre réservé à l'ODG

Reçu le :

Saisi le :

RENSEIGNEMENTS SUR L'OPÉRATEUR

Nom ou raison sociale de l'entreprise :

N°CVI :

Commune	Référence cadastrale	Cépage	Surface cadastrale (ha au CVI)	Pourcentage de PMM*	Volume revendiquable en AOC ¹ (hl) après réfaction
				%	
				%	
				%	
				%	
				%	
				%	
				%	
				%	
TOTALE					

* PMM = Pieds morts ou manquants

¹ Volume revendiquable en AOC = (Surface x Rendement annuel de l'AOC) – Pourcentage de PMM

Je certifie que les parcelles concernées par un pourcentage de pieds morts ou manquants supérieur ou égal à 15% doivent être clairement identifiées dans une colonne distincte de ma déclaration de récolte

Je certifie que mon registre de pieds morts ou manquants comporte toutes les informations obligatoires pour la recevabilité de mon document et que les éléments qu'il comporte sont sincères et véritables

Fait à

Le

Nom du signataire :

Signature :

Maison des Vins de Madiran & Pacherenc du Vic-Bilh

4 Rue de l'église – 65700 Madiran

Tél. 05 62 31 91 04 – controle@madiran-pacherenc.com